

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

**COMMUNE
DE FLOIRAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC**

Séance du 3 AVRIL 2018

Objet

**Permis citoyen.
Attribution de
subventions
individuelles**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN,
M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN,
Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme LOUKOMBO SENG,
M. MEYRE, M. RAIMI, M. BAGILET, M. BOURIGAUT, Mme HERMENT,
M. VERBOIS, M. ROBERT, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

32

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme BONNAL à M. CAVALIERE - Mme LARUE à Mme COLLIN
M. LERAUT à M. DROILLARD - Mme FEURTET à M. ROBERT
M. DANDY à Mme N. LACUEY - Mme VELU à M. CALT
M. RAIMI à M. BOURIGAUT**

Absent :

M. BELLOC

Mme COLLIN a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 octobre 2014, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer, sous conditions, des aides aux jeunes Floiracais pour obtenir le permis de conduire.

Conformément à cette délibération, Monsieur le Maire rappelle la procédure :
Les candidats remplissent un dossier de demande sous conditions de critères. Si celui-ci est retenu, ils sont appelés à présenter leur projet devant la Commission Sports, Jeunesse, Médiation, Politique de la Ville, Démocratie Participative.

En fonction de cette présentation, la Commission propose ou non, une aide financière de 500€ à 800€.

Après présentation par les postulants de leur projet professionnel les avis de la Commission sont récapitulés dans le tableau suivant :

Identité du candidat	Montant alloué
Alexandre TAMARELLE	700,00
Carla SAUDINOS	700,00
Tatiana GRAMOND	600,00
Amira BENDJEBARA	800,00
Paul AGNATODJI	700,00

Il est proposé au Conseil Municipal d'entériner les avis de la Commission.

Vu la délibération du 27 octobre 2014 ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse, Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie Participative en date du 22 mars 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

ENTERINE les avis de la commission Sports, Jeunesse, Citoyenneté, Politique de la Ville, Démocratie Participative du 22 mars 2018,

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

Identité du candidat	Montant alloué
Alexandre TAMARELLE	700,00
Carla SAUDINOS	700,00
Tatiana GRAMOND	600,00
Amira BENDJEBARA	800,00
Paul AGNATODJI	700,00

DIT que les crédits seront inscrits au BP 2018.

Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : 31
Pour : 31
Contre :
Abstention :

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 4 AVRIL 2018

Le Maire,

